

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°4

Décembre 2017

Crançot



Granges-sur-Baume

Mirebel

Sommaire

Edito du maire

P 2

Hauteroche

Actualité

P 3 → 15

Communes déléguées

Crançot

P 16 → 19

Granges-sur-Baume

P 20 → 23

Mirebel

P 24 → 27

Hauteroche

Etat civil

P 27

Edito du maire

Pour préparer cet édit, j'ai relu d'anciens éditos, et en particulier celui de notre ancien Maire Etienne Garnier. Il s'inquiétait déjà de la situation de notre commune en limite de territoire de la communauté de communes à laquelle nous venions d'adhérer, la communauté de communes de la Haute Seille, même si ce choix paraissait judicieux.

Il s'interrogeait également sur la dette, les investissements et les subventions qui n'étaient pas à la hauteur de ses attentes.

Il semble que ces inquiétudes et ces interrogations soient toujours d'actualité.

En effet depuis le 1^{er} janvier 2017, nous faisons partie de la communauté de commune Bresse Haute Seille et nous sommes toujours en bout de territoire. Les points les plus extrêmes géographiquement sont Hauteroche (Mirebel) et Rye, soit presque $\frac{3}{4}$ heure de route. Quand on sait que les réunions sont très fréquentes et se passent à Bletterans Commenailes, parfois Voiteur et même Rye, cela occasionne à nos délégués de très réguliers et longs déplacements. Ils font malgré tout de leur mieux pour défendre notre territoire.

Dans le cadre de cette nouvelle communauté de communes, nous avons déjà beaucoup travaillé sur l'harmonisation des compétences en particulier le sport, la voirie et le périscolaire, compétences pour lesquelles nous étions beaucoup plus en pointe que l'ancienne communauté de communes

Bresse/Revermont. J'espère pouvoir vous donner le résultat de ces travaux dans notre prochain bulletin.

Nous avons élu au printemps un nouveau Président de la République et, de ce fait, un nouveau gouvernement a été nommé. Celui-ci procède à des réformes très rapides et profondes qui auront un impact fort sur notre fiscalité et nos investissements futurs.

Le gouvernement nous demande de faire de substantielles économies tout en nous attribuant de nouvelles compétences et en supprimant certaines aides.

Nous serons touchés par la suppression des contrats aidés. Nous en bénéficions pour la dernière fois pour les employés communaux, le secrétariat de mairie et en accueil de loisirs. Les contrats en cours ne seront pas reconduits.

Ainsi l'étude des permis de construire nous coutera environ 5 000 € par an, les PACS nouveaux ainsi que leurs dissolutions sont désormais assurés par les mairies.

Et la suppression de la taxe d'habitation, comment sera-t-elle compensée ?

La fusion de nos trois communes nous a mis à l'abris pour 1 an encore d'une baisse importante de nos dotations d'état (DGF). Je crois que cette fusion était une très bonne initiative et en deux années nous avons déjà

réalisé beaucoup. Les commerces de Crançot fonctionnent, le lotissement de Mirebel est prêt, la route de La Marre sera bientôt réaménagée. Des études se terminent concernant la rénovation des deux stations d'épuration de Crançot et Granges, la place à Granges, la sécurisation des traversées de Crançot et Mirebel (départementale 471). Certains travaux ont pris un peu de retard, mais les budgets prévus sont toujours disponibles et les subventions demandées ou en cours. Ces travaux seront réalisés en 2018.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter pour nos impôts locaux de 2018 qui ne devraient pas subir de grosses évolutions.

La réussite du repas des anciens et la bonne ambiance qui a régné à cette occasion me rend optimiste pour l'avenir de notre commune.

Comme tous les ans à l'occasion de cette fin d'année, je vous présente, en mon nom, et en celui du conseil municipal tous mes vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite pour 2018 et je vous donne rendez-vous le **12 janvier, à 18h, pour les vœux de la municipalité, à la salle polyvalente de Crançot.**

Bonne année 2018.

Daniel SEGUT
Maire de
HAUTEROCHE



L'écho de

HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°4 - Décembre 2017

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

- Conception et impression : ABM GRAPHIC 39000 LONS LE SAUNIER. Dépôt légal : N°517.

Mairie :
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.

Un **peu** de **civisme** svp !!!!

Nous constatons trop souvent que des dépôts de toutes sortes (tonte, taille de haies, matériaux de construction, plâtre, briques, poutres, déblai etc.) apparaissent sur des délaissés de domaine public, des accotements, des parkings ou des chemins forestiers ou de remembrement.

Il existe une déchetterie à Lons-le-Saunier destinée à recevoir ces produits. En conséquence, nous vous demandons une nouvelle fois de respecter l'environnement et le travail des employés communaux qui ne sont pas payés par la commune, et donc par nous tous, pour faire ce travail de nettoyage.



Et de **rigueur**

Les travaux de construction (abri de jardin, garage, piscine etc.) ou d'aménagement d'une construction existante (volets, toiture, extensions diverses, création ou fermeture d'ouverture) sont, à de rares exceptions, soumises soit à déclaration de travaux, soit à permis de construire.

Chaque cas est différent. Ne demandez pas ces informations à un voisin, un copain ou même à un conseiller municipal qui ne connaît pas nécessairement toutes les subtilités de la réglementation en vigueur. Seuls les services de la mairie sont en mesure de vous informer sur les dispositions à prendre.

En général, il s'agit d'un dossier simple à remplir, accompagné de quelques photos et d'un dessin. Une fois la demande acceptée, sous un à deux mois, vous serez habilité à faire exactement ce que vous avez prévu, sous réserve d'observer les dispositions complémentaires qui vous seront signifiées. Toute modification du projet doit faire l'objet d'une nouvelle demande. Ce n'est pas la peine de venir manifester votre mécontentement en mairie, il existe des règles qui sont applicables à tous.



Ces différentes remarques ont déjà été faites dans notre journal, il serait bon que chacun se comporte en citoyen responsable !!

Constructions

Les travaux concernant nos deux lotissements : rue de la carrière à Crançot et les Chenevières à Mirebel sont désormais terminés.

Les maisons construites à Crançot sont terminées et occupées ou sur le point de l'être.

Sur Mirebel, plusieurs parcelles sont retenues, les compromis de vente sont en cours de signatures.

Il reste à ce jour seulement deux parcelles disponibles. Les personnes intéressées doivent se faire connaître rapidement.

Sivos

Depuis quelques années, de nombreux travaux ont été réalisés dans les locaux du SIVOS : locaux scolaires et accueil de loisirs.

Après les travaux de rénovation réalisés dans les sanitaires de l'école maternelle, deux salles de classes ont été rénovées à l'école primaire : isolation des sols et des plafonds, peinture, nouvel éclairage et nouveau mobilier.

Rénovation et extension de la cantine, rénovation totale de la toiture.

Création d'une nouvelle salle d'activités d'environ 100 m² au 1er étage de l'accueil de loisirs (au-dessus de la salle jaune et de la salle informatique).

Caserne de pompiers

En matière de premier secours, nous dépendons pour Granges sur Baume et Mirebel de la caserne de La Marre et pour Crançot de Lons-le-Saunier.

Notre demande de rattachement de Crançot à la caserne de La Marre n'a pas été retenue pour l'instant !!

La caserne de Lons étant jugée trop vétuste et inadaptée, la construction d'une nouvelle caserne est à l'étude. Le projet se situe à Montmorot, sur les terrains disponibles à proximité des locaux du SDIS.

Le coût total de cette nouvelle construction est d'environ 5 500 000 €. Il est pris en charge à hauteur de 50 % par le département, le solde sera financé par les communes : la part de Hauteroche, pour le compte de Crançot, est d'environ 38 000 € payable sur 5 ans.

A noter que Mirebel avait déjà participé au financement de la caserne de La Marre et Granges sur Baume à celles de La Marre et Domblans.

SIE | Heute la Roche

De la fiabilité des réseaux

Cela fait plusieurs années que le syndicat s'est préoccupé de la fiabilité de son réseau qui date d'une soixantaine d'années. La conduite principale, colonne vertébrale du syndicat qui part de Mirebel et qui va jusqu'à Saint Maur est aujourd'hui neuve. Le dernier tronçon a été mis en eau en septembre. Ceci nous a permis de réaliser une économie d'eau pompée de 300 m³/jour au moins et ainsi de faire face aux périodes de forte demande en période sèche et chaude sans restriction.

Le rendement de notre réseau est à 80 % ce qui, compte-tenu de sa spécificité, est considéré comme un « bon » rendement.

Le renouvellement des réseaux en France et aussi dans le Jura est de 0,6 % par an. A ce rythme, il faudrait 166 ans pour un renouvellement complet. Chacun comprendra que c'est insuffisant. En ce qui nous concerne, nous sommes à 1,2 %/an ce qui dénote notre volonté de fiabiliser la distribution et qui va aussi dans le sens de la préservation de la ressource.

Les normes européennes préconisent que le rendement des réseaux d'eau potable devrait atteindre 85 % en milieu rural et 90 % en milieu urbain dans les années à venir.

Si l'on veut atteindre ces objectifs, il faudra faire des efforts importants de renouvellement des canalisations. Bien sûr, ceci aura un coût qu'il faudra bien répercuter sur la facture d'eau.

En théorie, « l'eau doit payer l'eau » ce qui explique que les financeurs (Départements, Agences de l'eau) ont réduit leurs aides.

Certains n'ont pas fait d'effort de renouvellement et vont se trouver confrontés à celui-ci à plus ou moins court terme. Ils solliciteront des aides et cela risque de se faire au détriment de ceux qui ont fait les efforts nécessaires et qu'ils poursuivent. On dira alors « vous avez un rendement correct donc vous n'avez pas besoin d'aide ».

A quoi sert-il d'être « bon élève » ?

J'ai assisté à une réunion à Baume les Dames de notre agence de l'eau qui prépare son 11^e plan d'intervention (2019-2024). J'en suis ressorti peu optimiste sur la politique prévue par les agences : baisse des budgets conséquente, licenciement de personnel, peu ou pas d'aide aux réseaux d'eau ou d'assainissement.

La loi NÔTRE prévoit le transfert de la compétence eau au 1^{er}/01/2020 aux communautés de communes. Il semble que ceci sera modulé si l'on en croit ce qu'a déclaré le Président de la République devant le congrès des Maires de France.

Notre syndicat devrait continuer à exister quelles que soit les décisions prises et il poursuivra afin que chacun de nos 4 000 abonnés soient desservis sans discontinuité 365j/365 avec une eau de bonne qualité.

Etienne GARNIER

ALSH

La restauration l'accueil de loisirs arc-en-ciel



Avant travaux



Après travaux

Les enfants prennent leurs marques dans le nouvel espace de restauration qui a ouvert au printemps dernier. Les jours d'école, deux services sont instaurés pour accueillir les 80 enfants, en moyenne, qui fréquentent l'accueil du midi. De 11h30 à 12h30 pour les enfants de la Petite Section au CP et de 12h30-13h30 pour les enfants du CE1 au CM2. Les convives sont accueillis dans les 2 salles à manger. Cela permet de diminuer les effectifs à 20 par salle, tout en améliorant les conditions environnementales du repas. L'équipe d'animation développe une approche basée sur l'échange, la détente et la responsabilisation de l'enfant.

Les enfants sont amenés à l'autonomie, en participant à la gestion du repas, sous le contrôle actif des 7 ani-



mateurs. A partir de la grande section, les enfants se servent «seuls» dans des plats collectifs. Ils remplissent les carafes, les panières à pain et débarrassent leur table. Accompagner l'enfant consiste à ne pas faire à sa place mais bien à l'inciter d'essayer, malgré le temps que cela demande et les incidents possibles.

Les enfants sont libres de s'asseoir où ils veulent. De plus les animateurs se placent de façon stratégique afin d'assurer une bonne couverture de la salle à manger et de pouvoir manger et discuter avec les enfants. Ils les invitent à goûter sans les forcer. Les différents régimes alimentaires des enfants sont respectés. 13800 repas sont servis par an sur les 49 semaines d'ouverture de l'accueil.



Un premier trimestre à l'école de Hauteroche.

Accueil de 152 élèves dont 31 petits, étude d'un premier film du dispositif Ecole et Cinéma par deux classes, démonstration de machines forestières dans le cadre d'un projet sur l'arbre, travail d'une classe en théâtre, participation de deux classes au forum du livre, réflexion autour des horaires scolaires à la rentrée 2018 et élaboration d'un nouveau projet d'école, sans oublier la préparation du passage du Père Noël et une séance de cinéma à Poligny pour chaque classe à l'occasion de Noël qui approche... Un premier trimestre s'achève à l'école de Hauteroche.

Merci à l'APEPP, à la coopérative scolaire, à l'ensemble des parents et au SIVOS qui nous soutiennent.

Les enseignants

« La Carriade »



La Carriade

Pôle intergénérationnel
de services et d'animations

1, rue de la Carrière

CRANÇOT - 39570 HAUTEROCHE

Tél. 03 84 43 16 90

poledeservices@bressehauteseille.fr

<https://lacarriade.jimdo.com>

Activités :

Les activités de La Carriade, le Pôle intergénérationnel, sont toujours aussi nombreuses et diversifiées :

La fréquentation du relais culturel est en constante augmentation et les animations ont un succès grandissant. Parmi ces animations, les « soirées pyjamas » sont toujours très appréciées et, la dernière, le 26 octobre, sur le thème de « Halloween », avec une « chasse aux monstres », a connu une grande réussite.

Lors de sa deuxième « Journée Portes Ouvertes », organisée le 4 novembre 2017, la salle d'animation de La Carriade a accueilli une très belle exposition de peintures (principalement des aquarelles) d'un artiste amateur local, Monsieur Alain Roux. Cette exposition, avec des sujets très variés, s'est terminée le 2 décembre et a attiré de nombreux visiteurs. Durant ces Portes Ouvertes, différents « ateliers » ont également été proposés :

- ◆ Découverte de jeux en bois,
- ◆ Présentation de sophrologie et de relaxation,
- ◆ Présentation d'ateliers philo, ludique, créatif et coopératif,
- ◆ Démonstrations de Pilates, Zumba et Fitness...

Le public, venu en nombre, a confirmé la réussite de ces Portes Ouvertes !

Avenir :

Le fonctionnement de La Carriade est géré par la Communauté de Communes (CCBHS) et assuré par deux salariées, à temps partiel (20h et 15h).

Le contrat (CDD) de l'une des salariées de La Carriade s'étant terminé le 31 octobre, il a été prolongé de quelques mois, mais, la question de son renouvellement (pourtant indispensable au fonctionnement de La Carriade) est remis en cause, pour une question de budget, par la Communauté de Communes.

Afin d'évaluer l'utilité et la pérennité du Pôle, une étude, proposée par un groupe de stagiaires du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de Montmorot, a été commandée.

Dans le cadre de cette mission, ces stagiaires vont réaliser des sondages et des interviews auprès des habitants et des professionnels de Hauteroche et des villages environnants. Des réunions restreintes ou publiques seront également organisées, pour déboucher sur une « restitution publique » prévue le jeudi 11 janvier 2018, à 18h30, dans la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

Les résultats de cette étude devraient permettre au Bureau de la Communauté de Communes de prendre une décision sur l'avenir de La Carriade et sur son organisation future.

Soirée **pyjama**

Judi 26 octobre une dizaine d'enfants se sont retrouvés pour une soirée pyjama sur le thème de Halloween.

Tout de suite immergés dans l'ambiance grâce à une décoration et une bande sonore, ils ont écouté des histoires racontées par la sorcière Aurélie.

Ensuite une chasse aux monstres a été organisée (avec un jeu de société que vous trouverez à La Carriade !).

Puis les plus courageux se sont racontés des histoires terrifiantes !

Pour finir, tous ont partagé une potion magique et des doigts de sorcière, ... !



Etude sur « La **Carriade** et **Vous** »

Invitation à la restitution publique du jeudi 11 janvier 2018

Vous les avez peut-être rencontrés sur le terrain ces trois derniers mois.

Les étudiants en formation « Responsable de Projet et Développement des Territoires » du CFPPA de Montmorot, ont mené une étude concernant La Carriade et son rayonnement territorial d'octobre à décembre 2017.

Cette mission, commanditée par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et la Commune de Hauteroche, a pour vocation de connaître les attentes du territoire et de proposer une réponse adaptée aux besoins de la population.



Plusieurs actions ont été réalisées sur Hauteroche via l'administration de questionnaires sur La Carriade et le réseau des médiathèques, l'organisation d'animations terrain dans différents endroits des trois communes déléguées, et l'animation d'une rencontre de réflexion qui a eu lieu le 1er décembre dernier.

Les étudiants auront le plaisir de vous présenter l'analyse des données de cette enquête lors d'une restitution publique qui aura lieu :

Jeudi 11 janvier à 18h30

A la salle polyvalente de Crançot

Plus qu'une restitution, cette rencontre sera l'occasion de vous exprimer, de donner votre avis en vue de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre sur le territoire. Un pot convivial accompagnera ce moment animé et collaboratif.

Nous comptons sur votre présence !

Entrée libre - Ouvert à tous

Adresse :

Salle Polyvalente 10, route de Lons - Crançot - Hauteroche

Renseignements / Inscriptions :

rpdt.2018@gmail.com ou 06 67 30 49 90

Nouvelle organisation de la **semaine scolaire** à la **rentrée** de **septembre** 2018

Après consultation des différents acteurs concernés : enquête auprès des parents, avis des enseignants et du personnel de l'accueil de loisirs, le conseil syndical a accepté de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine, conformément à la décision du conseil d'école du 6 novembre et afin de prendre en compte la majorité des avis en faveur de cette nouvelle organisation. Celle-ci sera soumise au Conseil Régional en charge des transports scolaires et devra ensuite être validée par l'Education Nationale avant d'être mise en application en septembre.

Toutefois, afin de respecter le rythme de l'enfant et de pouvoir organiser le repas du midi dans les meilleures conditions possibles d'accueil avec 2 services, les membres du syndicat scolaire ont souhaité garder une pause méridienne de 2H15. Ainsi, les élèves se rendront à l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H45 à 16H45.



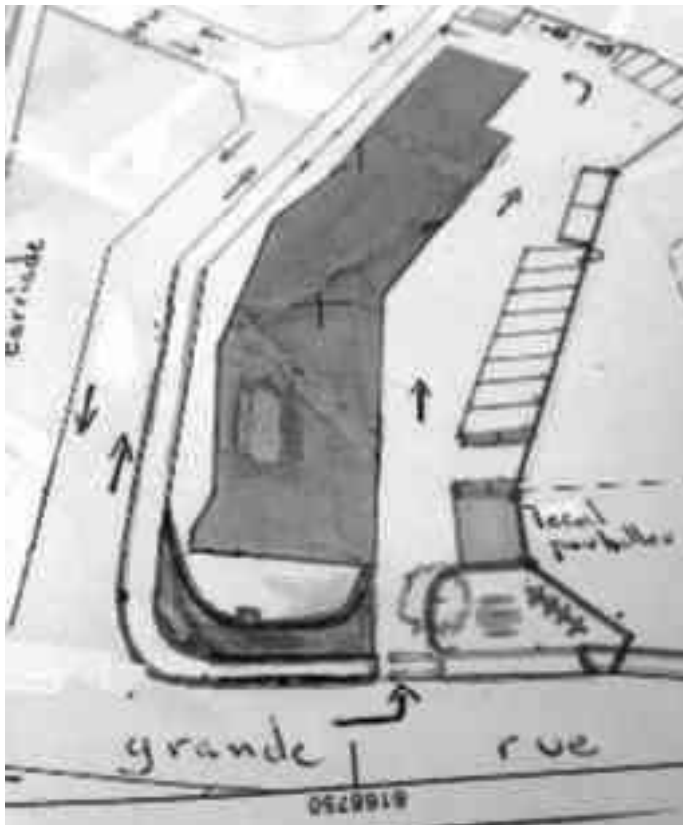
Cependant, il est à noter que cette nouvelle organisation ne sera pas sans conséquences financières à la fois pour le SIVOS et pour les parents. En effet, le fonds d'amorçage de 50 € par enfant accordé par l'Etat ainsi que 50 € par enfant accordés par la CAF, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur une semaine scolaire de 4.5 jours, ne seront donc plus attribués.

Le SIVOS devra revoir l'organisation des activités périscolaires proposées ainsi que les emplois du temps des agents du centre de loisirs, en particulier pour l'accueil du mercredi qui devient extrascolaire.

Les parents qui travaillent le mercredi devront trouver un nouveau mode de garde pour leurs enfants ce jour-là (assistante maternelle, accueil de loisirs,...).

Côté parking :

Une voirie en sens unique derrière les commerces, ouverts à tous, permet d'accéder au nouveau parking éclairé disposant d'une quinzaine de places dont deux handicapées, toutes d'accès facile. Elle permet de contourner les bâtiments évitant ainsi de difficiles et dangereux demi-tours rue de la carrière.



La sécurité restant une priorité dans ce quartier où de très nombreux piétons et fauteuils roulants sillonnent en ces lieux très fréquentés.

D'autres projets de parking et de circulation sur les terrains restants disponibles sont en cours d'étude.

Les Commerçants :

Après s'être refait une santé

Relooké en beauté

Se régaler salé ou sucré

S'être ravitaillé

Nous pouvons enfin nous désaltérer

Avec modération bien sûr.

Inauguration du « Pôle de commerces »

L'inauguration du pôle de commerces de Crançot s'est déroulée samedi 4 novembre 2017, à partir de 10h00.



Devant plus de 150 personnes, parmi lesquelles de nombreuses personnalités locales, Monsieur le Maire de Haute-roche, Daniel Segut, a rappelé l'origine et l'objectif du projet global, comprenant :

- ◆ Le Pôle Intergénérationnel (La Carriade)
- ◆ Le lotissement de 5 parcelles
- ◆ Les logements OPH
- ◆ Les commerces de proximité.

Le discours du Maire de Haute-roche a été suivi par une intervention de Monsieur le Président du Conseil Départemental, Clément Pernot, puis de Monsieur le Préfet du Jura, en tant que principal financeur de l'opération au titre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux). La manifestation s'est terminée, sous quelques gouttes de pluie, autour d'un vin d'honneur servi sous un chapiteau dressé pour l'occasion devant les commerces.

« Ce qu'ils en disent »

Trois questions :

- ❶ La situation géographique est-elle un atout pour votre activité ?
- ❷ Que pouvez-vous dire de la fréquentation de votre cabinet, salon, magasin, bar ?
- ❸ Ce complexe répond-il à vos attentes en général ?

L'Abreuvoir :

- ❶ *Oui, surtout par rapport à mon précédent emplacement qui était au cœur du village.*
- ❷ *Il y a forcément plus de passage et également le côté pratique de l'accès aux commerces.*
- ❸ *Oui, tout à fait, j'en suis d'ailleurs agréablement surprise !*

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
6h30/19h30
Le samedi : 8h00/19h30
Dimanche et jours fériés :
8h00/13h30



Vival :

- ❶ *Bien sûr, nous sommes bien placés, sur l'axe Champagnole/Lons, et, en plus, l'été nous profiterons du passage des touristes et des personnes qui iront au lac de Chalain.*
- ❷ *Nous avons, pour l'instant, entre 80 et 100 clients par jour : beaucoup d'habitants de Hauteroche et des villages proches, mais, nous avons également des clients « de passage ».*
- ❸ *Nous attendions son ouverture depuis 2016 ! Les locaux nous conviennent parfaitement (emplacement, conception, surface...), ce qui nous permet de développer notre activité : à présent, nous proposons un nouveau service (le gaz), et bientôt nous devrions pouvoir offrir le service « POINT VERT » (service permettant un retrait d'argent dans un commerce avec sa carte bancaire).*

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 8h00/12h00 -
14h30/19h30
Jeudi : 8h00/12h30
Samedi : 8h00/19h30
(non-stop)
Dimanche : 8h00/12h30



« Couleur Soleil »

Léa Compagnon et son équipe, salon de coiffure et esthétique :

- ❶ *La situation à proximité d'un axe de passage très fréquenté permet une bonne visibilité, en général, du pôle commercial. Ce complexe renforce le nouveau centre du village.*
- ❷ *On note une légère augmentation de la clientèle qui vient découvrir les lieux.*
- ❸ *Les locaux sont spacieux, lumineux, et de bonne qualité phonique et thermique. Les parkings sont un avantage certain. De plus, le regroupement des commerces facilite la relation de proximité avec les autres et permet même de se rendre de petits services.*

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h00/12h00 -
13h30/18h30
Mercredi : 9h00/18h30
(non-stop)
Jeudi *: 9h00/12h00 -
13h30/18h30
(*nocturne s/ RDV jusqu'à
20h30)
Vendredi : 9h00/19h00
(non-stop)
Samedi : 8h30/15h00 (non-stop)



Boulangerie Petit :

- ❶ *L'emplacement est très bon par rapport à la route de Champagnole. Notre enseigne est visible depuis l'axe Lons-Champagnole.*
- ❷ *Nous avons eu un bon démarrage, avec une bonne fréquentation dès le départ, mais, l'effet « curiosité » joue certainement.*
- ❸ *Le bâtiment, bien placé et bien réalisé, nous satisfait parfaitement, ainsi que notre boutique et son laboratoire. Nous regrettons seulement l'absence d'une boucherie/charcuterie !*

Nos horaires seront certainement modifiés en début d'année 2018, pour nous adapter au trafic et à la demande de la clientèle.

Horaires d'ouverture :

Fermé le lundi
Du mardi au samedi :
6h30/12h30 -
15h30/19h30
Dimanche : 6h30/12h00

Pour les fêtes de fin d'année :

Dimanche 24 décembre :
6h30/17h30
Lundi 25 décembre : 6h30/12h00
Mardi 26 décembre : Fermé
Dimanche 31 décembre : 6h30 /15h30
Fermé les 1^{er} et 2 janvier 2018.



Vincent Chevalier, ostéopathe :

- ❶ *Intérêt réel d'être dans le pôle dynamique de Crançot avec la proximité des logements pour personnes à mobilité réduite et de l'APEI.*
- ❷ *« Globalement, le dynamisme de la commune est conforme aux attentes »*
- ❸ *Les locaux correspondent aux attentes notamment sur le plan de l'écologie avec, entre autres, une bonne isolation thermique et phonique et une accessibilité répondant aux normes.*

L'espace permet d'envisager, à terme, l'installation d'un autre praticien (psychothérapeute, naturopathe,..)

Horaires d'ouverture :

Sur rendez-vous



N.B. Les commerçants interrogés sont satisfaits par le début de leur activité, et ils souhaitent tous que les habitants de Hauteroche continuent à « jouer le jeu » en leur restant fidèles pour leurs achats quotidiens...

Cérémonie du 11 novembre, à Crançot

Bravant la pluie et le vent, près de 70 personnes se sont réunies, à 11 heures, devant le monument aux morts de Crançot-Hauteroche, pour la cérémonie du 99^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

À l'initiative de plusieurs mamans, un groupe d'enfants a participé activement à cette cérémonie.

Après avoir distribué à chaque participant un bleuet (*symbole de la mémoire et de la solidarité, envers les anciens combattants et les victimes de guerre*), les enfants, après l'appel aux morts, ont lu un très beau message d'amour et de paix :

**« Avec la Confiance, vient l'Amitié
Avec l'Amitié, vient l'Amour
Avec l'Amour, vient le Bonheur
Avec le Bonheur, vient la Paix »**

Puis, après la minute de silence, toute l'assemblée a entonné la « *Marseillaise* », avant de se disperser au son de « *La Madelon* »...

Ensuite, tous se sont retrouvés à la Salle Polyvalente, autour du traditionnel vin d'honneur.



Cérémonie du 11 novembre, à Mirebel

Malgré une météo peu clémente, les habitants de Mirebel-Hauteroche ont répondu présents pour la commémoration du 11 novembre. Présents chaque année, la musique de Crotenay et les pompiers de La Marre ont agrémenté la cérémonie. Mr le Maire de Hauteroche, Daniel Segut, et Mr le Maire délégué de Granges-Hauteroche, Christian Noir, nous ont fait le plaisir de leur présence.

Habitants, musiciens et pompiers ont ensuite partagé le verre de l'amitié. La commune déléguée de Mirebel-Hauteroche adhère à l'association du Souvenir Français. Dans ce cadre, il est possible de demander à l'association d'entretenir les tombes pour lesquelles les familles sont dans l'incapacité de le faire.

Cérémonie du 11 novembre, à Granges-sur-Baume

Malgré le mauvais temps une quarantaine de personnes sont venues rendre hommage aux soldats morts pour la France.



La pyrale du buis

1/Biologie

Vous avez certainement remarqué cet été l'invasion de papillons de nuit. Ce petit papillon blanc et marron est une espèce envahissante, originaire d'Asie orientale, repérée en France en 2008.

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Ponte												
Larve												
Adulte												



Courant février, les chenilles sortent d'hivernage et commencent à s'alimenter. Elles se nourrissent de buis. Elles consomment d'abord les feuilles mais en cas de forte infestation, l'écorce verte des rameaux est également attaquée. Fin mars début avril, la chenille débute sa nymphose. La première génération de papillons vole entre fin mai et début juin. En France, on constate deux à trois générations par an. Les femelles sont très prolifiques et peuvent pondre chacune plus de 2000 œufs !

Les jeunes chenilles passent l'hiver dans des sortes de cocons fait de feuilles et de soies blanches.

2/ Dégâts

Les chenilles peuvent provoquer des dégâts très importants sur leurs plantes hôtes. Les défoliations peuvent être totales. Quand l'attaque reste légère, le buis peut produire de nouvelles feuilles, mais lors de pullulations, les buis sont totalement défoliés. Il refeuille en général la saison suivante mais en cas de nouvelle attaque, les pieds risquent de dépérir.

Les conséquences peuvent être importantes :

- ◆ les arbres de l'étage dominant peuvent être impactés par la modification de l'ambiance forestière
- ◆ le risque d'incendie peut temporairement être augmenté
- ◆ la retenue des sols et des chutes de blocs sur les versants peuvent être fragilisées



3/ Lutter contre la pyrale

À lire les documents de la DRAAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), les experts tentent déjà de mesurer l'ampleur du phénomène. À l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), un programme est en cours pour tenter de mettre au point des mesures de lutte sans dommage pour l'environnement. Mais rien d'efficace dans l'immédiat. Certaines communes installent des pièges par phéromone. Il s'agit d'un récipient contenant des substances volatiles émises par l'insecte femelle pour avoir une action d'attraction sexuelle sur le mâle. Attiré, l'insecte mâle est piégé et éliminé. Il y

a aussi le système D. Certains ont tenté de laisser une bassine remplie d'eau savonneuse sous une lumière allumée. D'autres ont aspergé leurs buis de lessive au savon de Marseille,...

4/ Sur la commune de Hauteroche

Le buis n'est pas une essence très présente dans les forêts de notre commune. Nous en retrouvons à Mirebel sur la Côte de l'Heute, vers les réservoirs d'eau. Les buis sont complètement défeuillés comme l'atteste la photo ci-dessous. Pour le moment pas d'inquiétude puisque cette essence ne recouvre qu'une infime partie de notre territoire. Pour l'ONF, il convient d'attendre que la situation se stabilise. Il n'est pas envisageable de procéder à des traitements en forêt ni de couper les buis secs, cela ne servirait à rien. On peut imaginer que l'absence de nourriture provoque un effondrement massif des populations de chenilles/papillons aussi rapide que leur apparition.



La **gestion** de la **forêt communale** de **Hauteroche**



Consciente de la plus-value que représente notre forêt communale pour l'environnement et de l'impact financier qu'elle a sur le budget de la commune, la municipalité en collaboration avec l'ONF engage chaque année des travaux afin de pérenniser ce bien commun. Pour 2017 un nombre important de travaux ont été réalisés pour un montant total de 28 951,60 € ht

<p>Granges sur Baume (7700,50 € ht)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - maintenance des cloisonnements sylvicoles sur 1 hectare (ha) au broyeur et dégagement manuel des semis naturels dans la plantation de la parcelle 5 - broyage et plantation de chênes sessiles dans la parcelle 11 sur 1,5 ha - broyage dans les parcelles 17 et 18, ouverture de cloisonnements pour l'exploitation des bois - entretien du parcellaire dans les parcelles 2b à 20 (peinture sur 8 Km)
<p>Mirebel (5632 € ht)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - éclaircissement des semis, nettoyage, dépressage et remise en état sur 1,5 ha dans la parcelle 35 - maintenance des cloisonnements sylvicoles au broyeur sur 6 ha dans la parcelle 30 - broyage, ouverture de cloisonnements et plantation de sapins dans les parcelles 18 sur 1 ha - entretien du parcellaire dans les parcelles 1 à 7 et 39 à 45 (peinture sur 5,5 Km)
<p>Crançot (9619,10 € ht)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - dégagements manuels des semis naturels dans la parcelle 12 - ouverture de cloisonnements d'exploitation au broyeur sur 25,7 ha dans les parcelles 17-18-19-21 - ouverture de cloisonnements sylvicoles au broyeur et nettoyage manuel sur 1,5 ha dans les parcelles 31 et 34 - entretien du périmètre Crançot/Baume (peinture sur 7 Km) - fourniture de plaques de parcelle en aluminium pour les parcelles 1 à 36
<p>Travaux d'infrastructure sur l'ensemble du massif de la forêt de Hauteroche : travaux de réfection, mise en forme et renforcement des pistes forestières et lignes. (6 000 € ht)</p>	



Tous ces travaux n'auraient pu être réalisés sans des recettes importantes réalisées en 2016. En 2017, le montant total des ventes de bois s'élève à 62 295 € ttc : (7 343 € pour Crançot (il restera un solde d'environ 10 000 € à toucher en 2018) / 27 026 € pour Mirebel et 27 926 € pour Granges sur Baume).

Les affouagistes participent aussi à la gestion sylvicole de la forêt communale. Cette année c'est 35 affouagistes qui se sont inscrits en s'acquittant d'une taxe de 100 € : 8 à Granges-sur-Baume, 14 à Mirebel et 13 à Crançot. Une augmentation par rapport à l'an dernier (26 affouagistes), mais la tendance générale dans les communes est à la baisse.

Journée citoyenne

2018



La date officielle de la « Journée citoyenne » est le samedi 26 mai 2018.

Pour rappel, l'objectif d'une journée citoyenne est de proposer aux gens de participer concrètement à la vie de leur village et de réunir, durant une journée, les habitants pour réaliser bénévolement des chantiers (*réparations, améliorations, nettoyage, désherbage, embellissements...*), sur différents lieux, équipements ou quartiers de leur commune.

Le choix des travaux à réaliser résulte de la collaboration entre les habitants et les élus du Conseil Municipal.

Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises...), favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur.

« Dans notre monde d'aujourd'hui, très individualiste, on a besoin de revenir à des valeurs d'entraide, de civisme, d'implication : que les citoyens ne soient pas seulement consommateurs, mais aussi acteurs et partie prenante des politiques publiques » **(Fabian Jordan, Maire de Berrwiller, Président de Mulhouse Alsace Agglomération et créateur de la journée citoyenne)**

Une journée citoyenne sera organisée, pour la première fois, à Hauteroche (Crançot, Granges sur Baume et Mirebel) le samedi 26 mai 2018.

Vous recevrez plus de détails sur son organisation dans votre boîte aux lettres, en début d'année 2018.

Cochez dès aujourd'hui la date sur votre agenda ! ...

Noël des enfants

Le samedi 16 décembre, tous les enfants, jusqu'à 11 ans, de la commune de Hauteroche ont été invités, par la municipalité, à se retrouver, à la salle polyvalente de la mairie de Hauteroche, pour un après-midi récréatif de Noël. Pour cette première réalisation, ils ont été une trentaine à avoir répondu à cette invitation, accompagnés par leurs parents. Dommage pour les autres !

Le spectacle interactif du clown GROHL a agrémenté ce rendez-vous, très apprécié par les enfants et également par les adultes. Le rire fusait de toute part.

L'après-midi s'est terminé par la remise, à chaque enfant, de sachets de friandises par le Père Noël.

Petits et Grands sont repartis ravis et ne doutons pas qu'ils se fassent l'écho du succès de ce bel après-midi, afin d'attirer encore plus d'enfants, l'an prochain !



Repas des aînés

La salle et les tables étaient particulièrement bien décorées sous le thème du rouge et du vert. Les tables avaient chacune un décor différent :



Tout avait été préparé par Annie Mourey et sa sœur, Colette (comme depuis plusieurs années pour Crançot !) et par un groupe d'habitants des trois villages.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont invité, le dimanche 26 novembre, les aînés de la commune de Hauteroche à se retrouver autour d'un déjeuner. C'était une « première » pour la commune de Hauteroche. Les invités sont venus en nombre, puisque plus de 120 personnes ont répondu à l'invitation !

Dès que les convives furent installés, ils furent accueillis par un mot d'accueil de Monsieur le Maire, qui fut suivi par l'apéritif. Ensuite, un délicieux repas, préparé et servi par le « **Cap Horn** » (nouveau restaurant de Mirebel), a été très apprécié par tous les convives :

MENU

*Mise en bouche
Feuillet Montbéliarde
au Comté*

*Salle en crapaudine
au vinaigre balsamique
et garniture*

Assiette de fromages

Assiette gourmande

*Apéritif
Vins - Crémant
Café*

Le repas a été accompagné par d'excellents vins : le Côte du Jura « Tradition » de Michel Nachon était exquis, de même que le Pinot noir du Jura et le Châteauneuf du Pape fournis par la Maison du Vigneron !

Entre et après les plats, Christophe et Nicolas, du « Groupe Minoritaire », musiciens et chanteurs, ont su tonifier les invités qui furent très nombreux sur la piste de danses...



Enfin, un tirage au sort a permis à douze heureux gagnants (un par table) de repartir avec douze coffrets en bois, très bien garnis !



Grâce à la contribution de tous (décoratrices, animateurs, restaurateur, serveurs, groupe de marcheurs de Crançot, vigneron et ...invités...), ce nouveau rendez-vous annuel des aînés de Hauteroche fut une très belle réussite !



Verger collaboratif

Un projet de réalisation d'un verger collaboratif de sauvegarde est lancé à l'initiative de quelques habitants de Crançot-Hauteroche. L'objectif est de planter des arbres pour favoriser la bio-diversité et aménager un espace naturel. De plus, ce projet doit favoriser le lien, d'une part, entre les habitants et, d'autre part, avec les partenaires socio-culturels.

La plantation devrait se situer, pour Crançot, dans l'espace jouxtant la maison de santé et pour Mirebel, au sein du nouveau lotissement « Les Chenevières ».

Ce projet vous intéresse,
contactez le 09 84 55 94 58.



Voirie

La voirie est une compétence de la communauté de communes qui lui consacre annuellement un budget réparti entre toutes les communes et établit des priorités après consultation des communes et de la commission voirie.

Certains travaux sont donc pris en charge par la communauté de communes, mais très souvent une partie importante reste à la charge de la commune. Il s'agit de tous les travaux annexes : trottoirs, évacuation des eaux pluviales, puits perdus.

① Travaux prévus en 2018 à la charge de la commune seule

Crançot : La route de La Marre avec son trottoir reliant l'APEI aux commerces ainsi que des aménagements de sécurité (limitation de vitesse).

Granges-sur-Baume : Aménagement de la place

Mirebel : pose de deux barrières interdisant le passage de véhicules (rue des Essartons).en face de la mairie.

② Travaux en projet pour 2018 avec participation de la communauté de communes...

Crançot : Rue et impasse du Levant avec travaux supplémentaires pour évacuer les eaux pluviales (les puits perdus ne fonctionnent plus).

Rue du Crêt et l'impasse des Frênes (bande de roulement).

Rue de la Peyrouse (par 2 fois reportés) avec travaux de détournement d'eaux pluviales.

Granges-sur-Baume : Renforcement de portions de chemins. Enrobé chemin de Bauchuses,...

③ Et après ...

Mirebel : Chemin des grosses pierres.

Rue de la Croix Blanche (Crançot) : bande de roulement, accotement, trottoir,...

Sécurisation de la traversée de Mirebel : trottoir,

Ces deux projets sont inscrits dans les prévisions de travaux mais il faudra faire preuve de patience. En effet, pour ces deux dernières opérations, il faut inclure l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et branchements) qui ne peuvent être réalisés que sous maîtrise d'œuvre du SIDEC qui accorde les subventions nécessaires.

Locations CRANÇOT		Tarifs proposés 2018	Habitants Hauteroche et associations
Souper dansant, spectacle avec repas, journée de congrès avec repas, bal sur invitation	1 jour	354 €	248 €
	2 jours	460 €	322 €
Option petite salle	1 ou 2 jours	66 €	460 €
Thé dansant ou soirée spectacle (sans repas)	1 jour	263 €	184 €
Journées familiales ou associatives sans entrée payante	1 jour	313 €	219 €
	2 jours	399 €	279 €
Vente commerciale au déballage	1 jour	429 €	300 €
	2 ^e jour	263 €	184 €
	3 ^e jour	217 €	152 €
Réunion + vin d'honneur, arbre de Noël simple	1 jour	177 €	124 €
Bar et hall	1 jour	71 €	50 €
Petite salle de réunion	1 jour	71 €	50 €
Droit de place ALLOZOR PIZZ		212 €	
Droit de place - 1 journée		66 €	
Droit de place - FUMEY Didier, primeur		101 €	

Locations Granges-sur-Baume et Mirebel	
Week-end forfait samedi et dimanche	71 €
Journée en semaine sans vaisselle	35 €
Journée en semaine avec vaisselle	56 €
Saint-Sylvestre (2 jours)	101 €
Vin d'honneur, apéritif	20 €
Obsèques (tarif réservé aux habitants de la commune)	Gratuit
Caution pour les personnes extérieures à la commune	177 €

Tarifs concessions cimetières (Tarifs pour les trois cimetières)		
	SIMPLE	DOUBLE
30 ANS	150 €	200 €
50 ANS	300 €	400 €
CAVURNES MIREBEL (monument à la charge du concessionnaire)		
30 ANS	150 €	
50 ANS	200 €	
Columbarium + cavurnes Granges-sur-Baume et Crançot / 50 ANS	800 €	
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	50 €	
Revente de pierres tombales	200 €	

PLU

La révision du PLU de Crançot nous a été imposée parce qu'il était devenu obsolète et ne correspondait plus aux nouvelles directives en matière d'urbanisme.

Sa discussion avec les services de l'état et du Pays lédonien sera très difficile et m'inquiète au plus haut point.

Pour continuer à se développer, pour maintenir son activité sur notre commune, pour maintenir l'école, il est impératif de voir de nouveaux habitants venir sur notre territoire. Nous avons sans cesse des demandes de location ou d'achat de terrain pour construire.

Hors la commune ne possède plus de terrain classé constructible.

Cependant sur le territoire de Crançot concerné par la révision du PLU il existe une surface très importante, beaucoup trop importante, classée en zone à aménager (AU). Les services de l'état nous alertent sur le principe de modération de l'espace, nous invitent à renforcer le dynamisme du centre bourg. L'état, ainsi que le Pays lédonien veulent absolument une réduction de ces surfaces. Il est donc hors de question d'en créer de nouvelles.

Ces parcelles appartiennent toutes à des propriétaires particuliers. Soit, elles ne sont pas à vendre parce que liées à une exploitation agricole, soit elles sont à vendre mais à un prix qui n'est pas en rapport avec le futur prix de vente de ces parcelles après urbanisation. Les promoteurs ne peuvent pas être intéressés.

Afin de faire baisser cette tension, il n'existe que peu de solutions.

- 1 Réalisation par un promoteur d'un projet d'aménagement. Mais il semble que tous les projets sont actuellement bloqués (parcelles exploitées, succession non réalisée, prix de vente exagérée, etc)
- 2 Acquisition par la commune d'une surface à aménager afin de lancer un projet et diminuer ainsi les surfaces disponibles. La surface sera forcément limitée.
- 3 Sortir certaines parcelles de la surface constructible.

La première solution est intéressante pour la commune, le promoteur prenant en charge financièrement l'acquisition et l'urbanisation des parcelles.

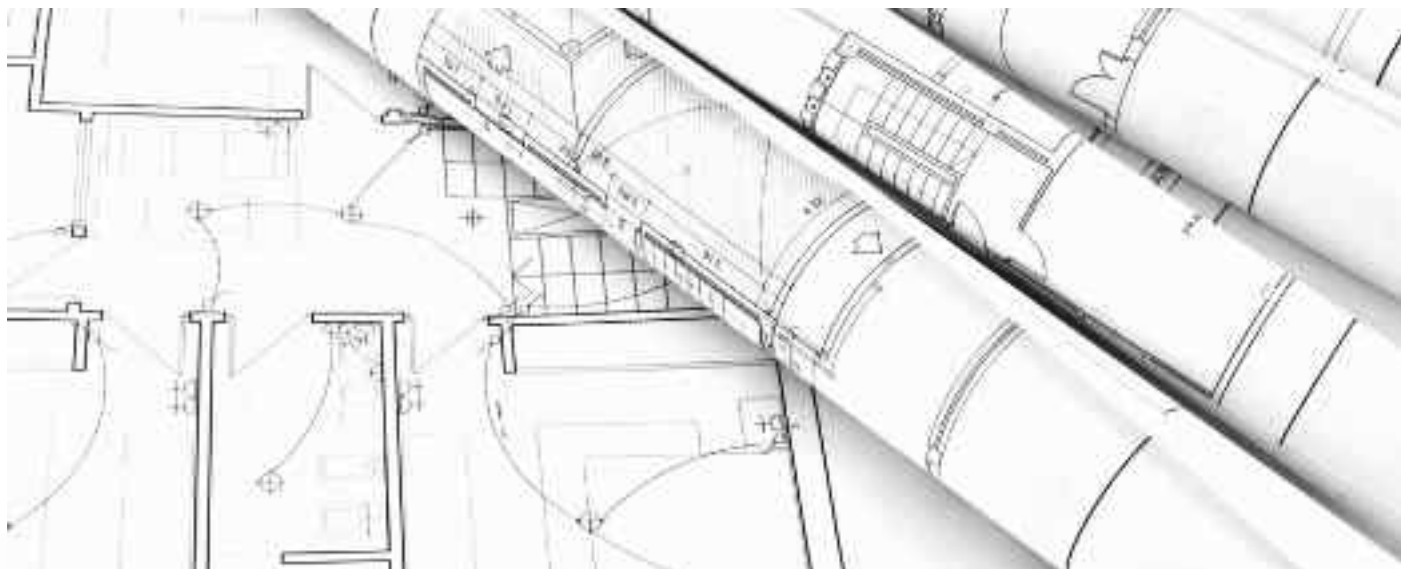
La deuxième solution ne peut se faire que si les acquisitions se font très rapidement afin de lancer un projet et à un coût acceptable. Une parcelle de terrain à bâtir urbanisée se vend environ 45 € du m² c'est à dire après réalisation de la voirie, des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre) et humides (eaux et assainissement). De cette somme il convient de déduire la TVA sur les terrains à bâtir (20% de 45 € = 9 €), le coût des travaux, important pour cause de terrain rocheux et la voirie qui reste à la commune. La commune ne réalisera aucun bénéfice pour ce type d'opération.

La troisième solution est la plus défavorable pour tous, commune et propriétaires. De toute façon, compte tenu de la surface disponible cette dernière solution nous sera imposée par les services de l'état et le pays lédonien pour une partie des terrains classés actuellement en zone constructible (à aménager).

Nous sommes avertis, nous ne pourrons pas dire ne pas être prévenus. Nous avons été trop généreux par le passé en définissant les zones constructibles. Il faut revenir à une situation équilibrée. Il y aura nécessairement des mécontents et des déçus. Il est donc urgent d'y réfléchir.

Daniel SEGUT

Maire de HAUTEROCHE



Panneau lumineux d'information

Depuis début novembre 2017, un panneau d'affichage lumineux (recto/verso) a été installé sur la commune.

Il est situé au bord de la RD471, près des nouveaux commerces et du Pôle « La Carriade », à Crançot.

Ce panneau a pour objectif de diffuser des informations municipales ou associatives liées à la vie de la commune.

Les conditions d'utilisation sont disponibles sur le site de la commune : <http://www.hauteroche39.fr>

Téléthon 2017 : **fort engagement** du **foyer rural**

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Pour cette édition 2017, une quarantaine de bénévoles s'est mobilisée, le samedi 9 décembre, pour aider et accompagner les activités proposées par le foyer rural de Crançot sur deux sites : La salle polyvalente de la Mairie et le pôle de La Carriade.

Un programme riche, pouvant satisfaire tant les enfants, ados que les adultes :

- ◆ ventes de produits confectionnés par les adhérents et autres bénévoles : risoles, séches, bûche géante de 3,05 m, morbiflette .
- ◆ ateliers divers (maquillage enfants, décoration de boules de Noël, jeux intergénérationnels, chaîne solidaire, parcours motricité, simulation sécurité piétonnière, grâce au matériel prêté par la DDT (Direction Départementale des Territoires), atelier sensoriel à La Carriade, sans oublier la buvette.
- ◆ deux marches dont une avec la participation du club des marcheurs de Granges-sur-Baumes. Chaque marcheur s'est vu offert, à l'arrivée, un bol de soupe confectionnée, là encore, par des bénévoles.
- ◆ Accueil des vététistes du club de Conliège.

La Présidente remercie les membres du Conseil d'Administration du foyer rural, tous les bénévoles, adhérents ou sympathisants, les visiteurs ainsi que les commerçants et fournisseurs, en particulier de Crançot, qui, entre autres, ont donné les produits de base pour la réalisation de la morbiflette et de l'atelier maquillage. Grâce à la participation de tous, ce grand défi a été une réussite.

Cet engagement démontre que le foyer rural, à travers ses activités, contribue à créer des liens et à rassembler autour d'un projet.

1 156 € ont été remis à la AFMTÉLÉTHON.



Le foyer rural en chiffres et en photos



De gauche à droite : **Raymond Sauvonet**, **Anne-Gaëlle Sigonney** (*secrétaire adjointe, référente club temps libre*), **Pascale Salet** (*Vice-Présidente*), **Léa Compagnon**, **Fabienne Bouillon** (*référente communication*), **Céline Cabraz**, **Françoise Dupic** (*secrétaire*), **Maurice Lesquir** (*animateur club échec*), **Eliane Koegler**, **Céline Perrey** (*trésorière*), **Véronique Pacorel** (*trésorière-adjointe*), **Christiane Bossu**, **Noëlle Ballet** (*Présidente, animatrice activités gym, théâtre, sorties culturelles*).

161 adhérents pour cette saison 2017/2018, 201 participants dont 47 enfants, sur les diverses activités sportives, théâtrales, culturelles, solidaires,..., et ce, grâce à l'engagement des 13 membres bénévoles, composant le conseil d'administration du foyer qui a bien failli être dissout, faute de candidature à la présidence.

Pascale Salet a, pendant 15 ans, assuré cette présidence avec beaucoup de dynamisme et de dévouement. Un grand remerciement à elle qui reste toujours impliquée dans sa mission de vice-présidente.

Il semblait difficilement concevable que toutes les activités puissent ne plus être pratiquées faute de président(e) : c'est pourquoi Noëlle Ballet a pris la décision de se présenter.

Cette situation doit nous amener à réfléchir sur le bénévolat aujourd'hui !

Le club du temps a une nouvelle référente



13 personnes

étaient au rendez-vous pour la reprise du club du temps libre.

C'est Anne-Gaëlle Sigonney, au premier plan qui, secrétaire adjointe du foyer rural, a pris la responsabilité du club afin que chaque jeudi, tous ceux qui, entre autres, ont besoin de rompre leur solitude, puissent se retrouver autour de jeux divers (cartes et autres). Sans son investissement et celui de Françoise Dupic le club allait périr. Toute autre personne intéressée par cette activité peut encore rejoindre le groupe.

Club échec
5 ados
6 adultes



La Compagnie des Petits et Grands Sots

Théâtre
ados 5



Co-animateur : Bernard GENRE-JAZELET

Gym enfants et ados 44



Club marche 19



Animatrice : Annie MOUREY-SIHAOGLU

Théâtre adultes 11



Gym adultes 73



Le foyer rural visite le **musée** des **véhicules anciens** à **Perrigny** et l'**apothicairerie** de **l'hôpital de Lons**.

La première sortie culturelle de la saison 2017/2018 du foyer rural de Crançot-Hauteroche a permis à 48 personnes, dont 8 enfants, de visiter, le lundi 23 octobre 2017.

Le musée des véhicules anciens à Perrigny, sous la houlette, entre autres, de Paul Bonnicel, président de l'association qui gère le musée ouvert depuis avril 2017.



L'apothicairerie de l'hôpital de Lons, visite guidée, via l'office du tourisme, et empreinte d'anecdotes diverses, très prisées des participants.



Ces deux visites seront suivies par la découverte :

En février 2018, à Prémanon, du « monde polaire » de la maison Paul Emile Victor.

En avril 2018, à Mesnay, de la cartonnerie et de la maison du miel. Il est bon de rappeler que le foyer rural prend à sa charge l'affrètement du bus.

Dates

à retenir

- ◆ Visite « Monde Polaire » de Paul Emile Victor à Prémanon : **lundi 12 février 2018**
- ◆ Puces puériculture : **10 mars 2018**
- ◆ Visite cartonnerie de Mesnay et la maison du miel : **lundi 9 avril 2018**
- ◆ Représentation troupe théâtre « La compagnie des petits et grands sots » :
 - **vendredi 20 avril 2018** en soirée
 - **samedi 21 avril 2018** en soirée
 - **dimanche 22 avril 2018** en matinée
- ◆ Journée citoyenne en relation avec la municipalité : **26 mai 2018**
- ◆ Gala de gymnastique : **samedi 23 juin 2018**
- ◆ Don du sang : **juillet 2018**

ACCA

► Puces :

Les chasseurs tiennent avant tout à remercier la population de Crançot ainsi que les habitants des communes déléguées ayant participé d'une manière ou d'une autre (exposants, visiteurs) au succès de cette journée qui a battu un record d'affluence cette année. Encore merci à tous, à l'année prochaine.

► Actualités :

Bécasse : migration classée moyenne sur notre secteur.

Chevreaux, sangliers : bonne reproduction, nombreuses laies suivies à gérer avec attention.

Cerf : une petite harde existait sur le massif de l'Heute ces dernières années, cette année pour la première fois un grand cerf coiffé a été observé en cours de battue sur le territoire de Crançot et la présence soupçonnée de quelques biches.

Bonne nouvelle et gestion nouvelle à suivre de près.

Un chevreuil albin également aperçu en cours de battue.

Continuons cette dynamique de gestion pour une nature préservée.

Bonnes et joyeuses fêtes à tous.

Le président ACCA Crançot,
MOUREY Pierre-Baptiste.



Granges-sur-Baume, **vitrine touristique** de Hauteroche

La municipalité de la commune « historique » a compris dès 2008 le potentiel touristique de son territoire. Il suffit de se promener en été ou lors des week-ends pour constater la fréquentation dont jouit notre village, point de départ de plusieurs sentiers (GR et autres). Son belvédère permet de découvrir un point de vue remarquable sur la reculée. C'est ce constat qui a fait prendre à la commune de l'époque deux décisions majeures : accueillir le parc JuraFaune (15 000 visiteurs en 2017 !) et réaliser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les propriétaires privés ont aussi compris qu'il y avait là une opportunité à saisir. Si la fromagerie artisanale a depuis longtemps diversifié son offre pour mieux répondre à la demande, ce n'est que récemment que des possibilités d'hébergement, avec la création de gîtes, chambres d'hôtes et gîte d'étape, ont vu le jour. Cela permettra de garder plus longtemps sur le territoire, avec les retombées économiques qui en découlent, les vacanciers ou randonneurs qui ne faisaient que passer.

Anniversaire des 40 ans du **foyer rural** de Grange-sur-Baume **Le 16 septembre 2017**

Créé en 1977 avec comme Président-Fondateur André Noir et sous l'impulsion de la municipalité de l'époque et de son Maire René Millet, le foyer rural a œuvré pour tisser des liens entre les habitants du village qui ont toujours répondu nombreux à toutes les manifestations.

En 2017, nous avons naturellement décidé de fêter ces 40 ans d'existence dans la joie et la bonne humeur. C'est ainsi que plus de cent personnes se sont retrouvées sous le préau et le chapiteau pour passer une agréable soirée autour

d'un buffet très bien garni et avec la participation de l'orchestre « lédo big band » qui nous a accompagnés tard dans la nuit.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Madame Danielle Brulebois, Députée, ainsi que Monsieur Dominique Chalumeaux, Conseiller Départemental, pour leur soutien actif et leur présence à cette soirée qui restera un moment fort de la vie du foyer rural de Granges-sur-Baume, en effet peu d'associations peuvent se féliciter d'une telle longévité.



*Le Maire Délégué
de Granges-sur-Baume,
Christian NOIR*

L'installation d'une échoppe de produits bio « faits maison », l'ouverture d'un Bistrot de Pays et l'arrivée d'une apicultrice viennent compléter cet éventail d'installations privées. La commune réfléchit également à une réorganisation de la place afin de mieux gérer la circulation et le stationnement. Par ailleurs, la partie basse du belvédère sera restaurée et divers sentiers réaménagés.

À condition d'être judicieusement réfléchi et organisée, l'activité touristique permet non seulement le développement économique mais également la sauvegarde et valorisation de notre patrimoine. L'obtention du label « tourisme handicap » et le classement Grands Sites de France, actuellement à l'étude, iront également dans ce sens.

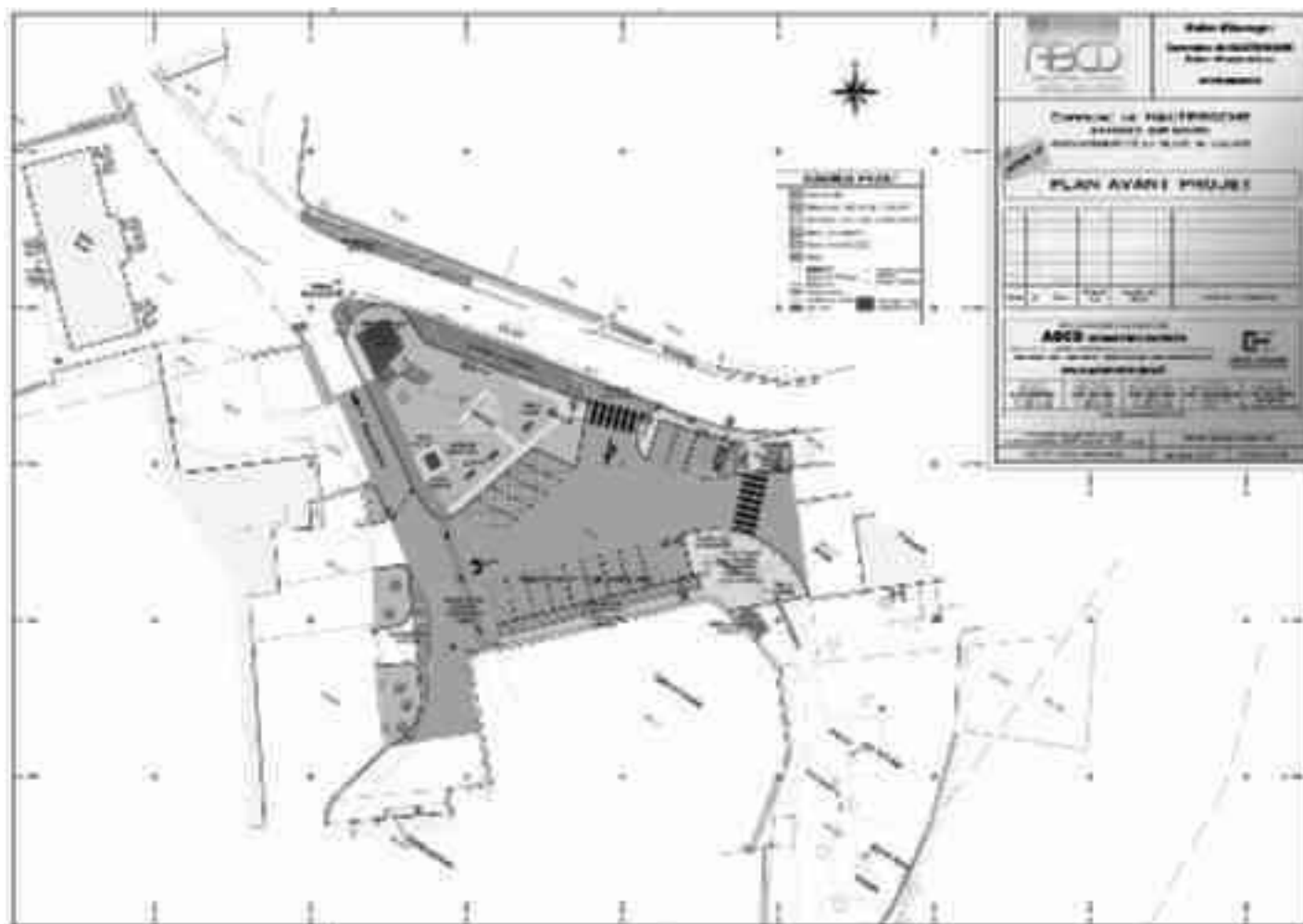
Sachons donc allier vigilance, dynamisme et ouverture d'esprit,...



Aménagement de la place

Le nouvel aménagement de la place proposé par un cabinet d'étude est programmé pour 2018. Il délimite nettement les emplacements de stationnement des voitures, cars, motos et vélos, ainsi que les espaces verts. Des bancs et une table de pique-nique accessibles aussi aux personnes à mobilité réduite seront installés autour de la fontaine à l'ombre des tilleuls. Les zones engazonnées et fleuries seront protégées des voitures par des bordures hautes.

Des essais de girations des bus ont été réalisés. La circulation se fera en sens unique par mesure de sécurité.



Nouveauté dans l'espace « Abri bus - Toilettes »

La Boite à livres a été aménagée sous forme d'étagères où chacun peut, soit déposer des ouvrages pour adultes et enfants, soit se servir. Cette heureuse initiative remporte un vif succès pour la satisfaction des utilisateurs coutumiers et des gens de passage.



Le **terrain** de **Pump track** à Granges-sur-Baume

L'idée est partie d'une bande de copains qui pratique le VTT et d'un terrain en friche. Afin d'exercer ce sport dans un lieu sécurisé et dans le village, nous avons proposé au Conseil Municipal de réaliser un circuit pour vélo sur ce terrain, plus exactement un « champ de bosse » appelé Pump

track . C'est un parcours de Vélo qui fait se succéder bosses et virages relevés, le but est de pouvoir parcourir la piste sans pédaler en utilisant les mouvements du terrain pour pomper grâce à l'action des bras et des jambes. La piste peut être utilisée avec un VTT ou encore un BMX, ce terrain nécessitera

des améliorations au fur et à mesure de son utilisation afin de le perfectionner. Nous remercions la commune de Hauteroche d'avoir financé ce projet, la piste est ouverte, peu importe votre âge munissez vous d'un casque et d'un vélo et venez vous amuser !



Calendrier 2018

des Associations

Dates	Animations	Organisateurs
21 janvier	Après- midi jeux	Le Goût des Autres
17 mars	Soirée fondue animée à la salle des fêtes de Crançot	Festi'Granges
29 avril	Chorale à l'Eglise de Granges-sur-Baume	Festi'Granges
26 mai	Fête des voisins	Festi'Granges
07 juillet	Feux de la St Jean	Festi'Granges

Soirées « livres » organisées par Festi'Granges, une fois tous les 2 mois.

Edito du maire déléguée

Voici deux ans déjà que nos trois communes travaillent ensemble à la construction de la commune nouvelle de HAUTEROCHE.

Pour la première fois dimanche 26 novembre 2017, les aînés de Hauteroche se sont retrouvés ensemble à la salle des fêtes de Crançot pour le traditionnel repas de fin d'année. A Mirebel ce repas avait coutume de se faire le dernier dimanche de novembre, donc pas de changement par rapport à notre tradition. Ce repas pris en commun est une occasion de faire de nouvelles connaissances et peut-être de compter de nouveaux amis.

Les enfants (-de 11 ans) de la commune de Hauteroche ne sont pas oubliés puisqu'ils fêteront ensemble NOËL, samedi 16 décembre 2017, eux aussi à la salle des fêtes de Crançot ; ils fréquentent pour la plupart la même école : le SIVOS du Chalet, et ne seront pas dépayés.

Précédemment, la commune de Mirebel, réunissait le 24 décembre après-midi, autour du Père Noël qui arrivait en calèche : enfants et parents, mais aussi toutes les personnes qui appréciaient ces instants précieux où règnent la bonne humeur et la joie simple de se retrouver ensemble ; ceci autour d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud. Une fête étant organisée désormais à Hauteroche pour les enfants, le conseil communal de Mirebel, a décidé de ne pas poursuivre cette coutume installée depuis quelques années. Un très grand merci au cocher, qui se reconnaîtra, qui a généreusement participé toutes ces années à ce moment de convivialité. Merci au fidèle Père Noël et à toutes celles et ceux qui n'ont pas compté leur temps pour l'offrir aux autres : les bénévoles. Notre temps étant davantage à la consommation, qu'à l'action et au bénévolat, qu'ils et elles aient toute notre reconnaissance. Cependant, les associations de Mirebel-Hauteroche se sont regroupées pour reprendre, à leur compte, cette fête qui fut programmée le 23 décembre, pour cette première.

Les bénévoles de l'association du Patrimoine Historique de Mirebel (PHM) ont travaillé sans relâche à la conservation de notre patrimoine, qu'ils en soient remerciés. Notre patrimoine est notre histoire, et il va bien au-delà de la seule commune de Mirebe-Hauteroche,... Nous avons le devoir, de le transmettre du mieux possible aux générations futures, mais aussi de le faire connaître : ce site est magnifique, n'hésitez pas aller vous y promener ! Mais la PHM ne s'est pas contentée de travailler ces dernières années sur le site du château, elle a aussi entretenu, les sources et les captages des fontaines... Il est souhaitable que les années qui viennent permettent de poursuivre la consolidation des vestiges du château débutée en 2010. Continuons, tous ensemble, le travail initié par le regretté Benoit de Chassey, qui a su créer une association fonctionnant en symbiose avec la commune pour un objectif commun : la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine commun.

Que l'année qui se termine, et celle qui vient, vous apporte la paix et le bonheur.

N'oubliez pas d'aller visiter et de faire connaître les sites de : Hauteroche39, Jura et moi, Jura musées.



**Marie-Madeleine
PERRARD**
Maire Déléguée



Infos pratiques



Rappel du ramassage des poubelles :

**A partir de midi,
tous les vendredis pour le bac gris
et tous les 15 jours même heure
pour le bac bleu en semaine impaire.**

Club les 2 fontaines

Au fil des années c'est devenu une tradition : le 22 juin 2017, le Club Les 2 Fontaines a organisé son « repas pizza » cuites au feu de bois, dans le four à pain du Youto.

Les dames préparent les pizzas et les messieurs se chargent de la cuisson.

Cette journée, toujours très conviviale, est appréciée par un grand nombre d'adhérents. Elle se prolonge avec les jeux de belote.

A noter que ce repas marquait la fin des réunions le jeudi après-midi et que, maintenant, le club fonctionne aussi pendant l'été, grâce à Marcel notre dévoué Président.

Le club compte 29 adhérents et invite tous les jeunes retraités à venir nous rejoindre.



Sortie mycologique

Comme tous les ans, la Société d'Histoire Naturelle du Jura a programmé une sortie mycologique dans les forêts communales de Mirebel. 27 participants se sont retrouvés le dimanche matin 8 octobre pour la cueillette. Chacun a pu profiter de l'expérience des mycologues présents pour approfondir leurs connaissances sur ces organismes si hétérogènes par rapport à leurs formes, leurs couleurs et leurs comestibilités. Plus de 140 espèces ont été récoltées et triées l'après-midi dans la salle de la Mairie. Des petites étiquettes permettaient de renseigner les visiteurs, venus nombreux, sur le nom du champignon et de son intérêt culinaire.



Sortie nature

En 2016, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura a acquis sur la commune de Mirebel un terrain de 11.6 hectares au lieu-dit « Sur Rozet » (combe d'Ain). Ce site présente un intérêt écologique. En effet, on y retrouve deux espèces de papillons menacés, le Damier de la succise et l'Azuré des mouillères ainsi qu'une orchidée très rare en Franche-Comté : la Spiranthe d'été. Afin de faire connaître le site et ses enjeux aux habitants, la FDC 39 propose une sortie le samedi 7 juillet de 10h à 12h. Le rendez-vous est fixé à 10h devant la mairie.

Damiers de la succise



PHM

PARTRIMOINE HISTORIQUE de MIREBEL



Comme tous les ans, l'association a cette année procédé au nettoyage du site. Mais elle a également enrichi le sentier botanique d'une dizaine d'affichettes représentant la plante et ses noms français et latin, réalisées comme d'habitude par notre peintre attitrée Janine OMER.

Marcel, Michel, Philippe, Vincent, Jacques, Dominique, Daniel, Alexis ...et tous ceux que l'on n'oublie pas...ont réalisé de magnifiques pancartes en bois qui désignent chaque lieu important du château, mais aussi les belvédères, Notre Dame du Guet...ils ont aussi sécurisé les endroits qui présentent le plus de risque, en bordure de la roche.

Les journées du Patrimoine ont connu un beau succès, avec 90 pizzas et 60 galettes vendues et appréciées par tous. L'association accueillait pour la première fois le club des 2 Fontaines de Mirebel, qui est satisfait des ventes réalisées. Voilà une belle idée à poursuivre. Le concert du vendredi soir à l'église, par la musique de Crotenay, n'a pas attiré assez de public à notre goût, c'est bien dommage car le concert était de grande qualité. Nous veillerons l'année prochaine à mieux communiquer.

Compte tenu des travaux de la mairie et de la réorganisation de notre association, pas d'autres manifestations festives cette année 2017, mais elles se poursuivront en 2018, par un repas prévu au 1^{er} trimestre 2018.

L'association compte plus de 80 adhérents, toute nouvelle adhésion est la bienvenue. Un petit rappel des statuts de l'association : aider la commune au financement et à la mise en valeur de son patrimoine historique. Nous sommes ravis de voir de plus en plus de visiteurs, et nous les espérons de plus en plus nombreux dans les années à venir, compte tenu des projets touristiques portés par notre nouvelle intercommunalité : Bresse Haute Seille.

Les travaux réalisés sur le château de Mirebel, ont été financés à hauteur de 10 475 € par notre association au cours des années 2010-2011-2013. Notre but est de poursuivre cette collaboration, avec désormais la commune nouvelle de Hauteroche ; nos animations et adhésions n'ont que cet objectif.

La situation administrative, de notre commune, mais aussi celle régionale et intercommunale, a connu de grands bouleversements ces dernières années. Ceux-ci ont été un frein à la poursuite de nos objectifs : la continuité de la consolidation des vestiges du château et la mise en valeur du site. De plus, les différentes entreprises qui ont réalisées les travaux, n'existent plus... Il faut remettre tout ceci sur les rails...tel est notre objectif.

Marie-Madeleine



Un **enfant** du **village** **gagne** un **concours** de **cuisine** **international**

Âgé seulement de 24 ans, Tom Meyer, originaire de Mirebel, a remporté, le 20 novembre dernier, la 51^{ème} édition du prix culinaire international Taittinger. C'est à l'École Ferrandi de Paris qu'Emmanuel Renaut, chef trois étoiles Michelin, président du jury, lui a remis le prix face à huit finalistes. Les 8 finalistes avaient 6h30 pour réaliser 2 recettes du thème 2017 « gibier à poils ».

Après avoir été scolarisé à l'école de Crançot, Tom a poursuivi ses études au Lycée hôtelier H. Friant à Poligny.

Il travaille actuellement dans un restaurant en Suisse.

Nous pouvons lui souhaiter une belle et longue carrière dans ce milieu.



Etat civil

2^{ème} semestre 2017 HAUTEROUCHE

Naissances

▶ Crançot

08/07/17 BOCQUET Louis
12/07/17 MERCURAT Malony
18/11/17 CLAVEAU Théoline

▶ Mirebel

21/08/17 CARDOT Nino

Mariages

▶ Crançot

24/06/17
LEBÂCLE Séverine Maria
et NOIR Jean-Louis Modeste

02/09/17
CLAVEAU Joshua
et GUYON Céline Berthe Rolande

16/09/17
GALLINET Adrien Francis
et MINET Loïc

28/10/17
CABRAZ Jean-Luc Noël Marc
et AUTHIER Edith Cecile

▶ Granges-sur-Baume

23/09/17
INVERNIZZI Virginie Sandrine
et TREMAUD Alexandre Robert Maurice

Décès

▶ Crançot

03/08/17 JACQUES Laurent
11/10/17 BAILLY Gabrielle
25/11/17 BOURREAU Berthe
14/12/17 PERRIN Laurent



Photos aériennes de...



Crancot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08